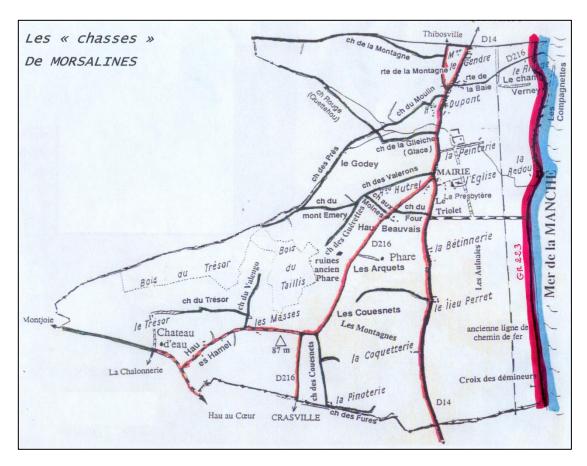
Déviation du GR 223

Ce samedi 26 septembre 2015 voit le parking de la salle des fêtes de Morsalines, vers les dix heures, envahi par un rassemblement d'hommes et de femmes vêtus plus pour une partie de jardinage ou de travaux de force, que pour un mariage ou un fête quelconque. Un curieux aurait même pu noter la différence de langage des travailleurs en puissance. Le DCV et Orchis se sont associés pour une journée d'aménagement du GR 223 dont la mer a dévoré une partie du parcours longeant la plage de Morsalines et de Quettehou. La Fédération Française de Randonnée a donc décidé de dévier cette partie — dont les ouvrages d'art ne sont sans doute pas près d'être reconstruits — en réutilisant une partie d'un chemin passant plus à l'intérieur de la commune. Cependant pour être présentable, cette déviation a besoin de travaux d'éparage et une partie du chemin, sur une vingtaine de mètres, étant emprunté par le Godet, un petit cours d'eau, demande la mise en place d'un gué pour le franchir, ainsi qu'un bon nettoyage de ses rives pour que ses eaux coulent normalement sans que des déchets de branches s'accumulent.

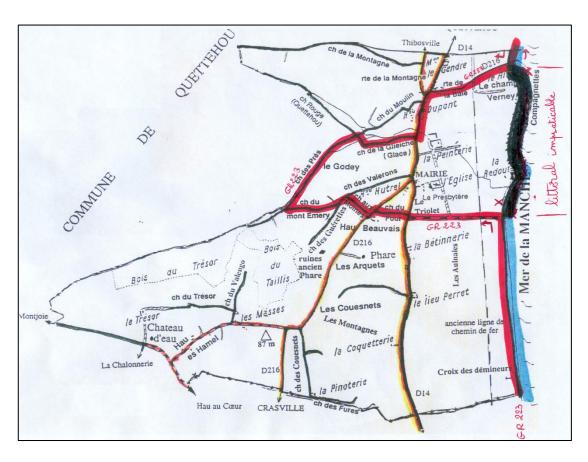
Tout ça a commencé il y a plusieurs semaines : après accord de Madame le Maire de Morsalines et du Conseil Municipal, le responsable du balisage des chemins dans la région vis à vis de la Fédération de Randonnée et également membre d'Orchis demande à la présidente de voler à son secours pour assurer la continuité de ce GR qui fait le tour de la Manche. C'est un des trésors de notre patrimoine régional. La décision du chantier fut donc acceptée en CA d'Orchis.

Orchis outillé pour ce genre de travaux, composé d'amoureux de la nature et de notre région, a compris l'intérêt de ce chantier. Tout le monde s'est mis de bon cœur à l'ouvrage et aux environs de 13h 30, à l'heure du pique-nique, les travaux étaient bien avancés. L'après-midi voit surtout des chantiers de finition. La partie de Morsalines est également balisée par Catherine et Jane (une Anglaise).

Une partie de l'équipe s'attaque également à un chantier expérimental pour tenter d'éliminer une plante invasive : la Renouée de l'Himalaya. Elle doit être arrachée en ne laissant si possible aucune partie dans le sol. Ensuite, la plante sera séchée et brûlée pour ne laisser aucune trace et ainsi ne plus se reproduire. La fin de l'après-midi voit une belle réalisation effectuée par une équipe efficace et dans une ambiance amicale. Merci et bravo à tous, le GR ne sera pas interrompu.



Auparavant, le GR 223 longeait le littoral.



Le nouveau tracé emprunte les chemins communaux.